AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-69 918705

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Supplément n° 2 au n° 103
18 avril 1969

AVERTISSEMENTS — TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER — CULTURES FRUITIERES

La maturation des périthèces se poursuit assez activement. Le développement de la végétation, quelque peu ralenti ces derniers jours, a cependant permis l'extériorisation de jeunes organes foliacés. Ces jeunes feuilles, particulièrement sensibles et actuellement non protégées diminuent, d'autant la valeur de la protection assurée par les traitements antérieurs au 15 avril. Les récentes pluies et averses ont par ailleurs délavé en partie les produits.

Il est donc conseillé de renouveler les traitements sur l'ensemble des variétés à partir du 21 avril. En l'occurence il convient d'être parfaitement protégé avant les prochaines pluies. Le renouvellement des traitements sera d'autant plus rapide que la végétation évoluera vite. Les risques de contaminations vont s'accroître dans un avenir très proche du fait de l'intensification prévisible des projections d'ascospores et du fait d'une surface végétale qui de jour en jour devient plus réceptive. Il semble donc que l'on se trouve actuellement à l'approche de la période critique et dangeureuse dans l'évolution des tavelures.

INFORMATIONS

PUCERONS - ACARIENS : Activité réduite actuellement en raison du rafraîchissement. Une intervention ne se justifie que dans de rares cas ; attendre un réchauffement ultérieur.

CHENILLES DEFOLIATRICES : Dans les vergers où la présence de jeunes chenilles peut être observée une pulvérisation peut être envisagée avant floraison. On utilisera soit l'Arseniate de plomb à raison de 80 gr d'arsenic par hl, soit le D.D.T. à 100 gr de M.A/Hl.

OIDIUM : Dans les vergers sujets aux attaques de ce champignon, ajouter à la bouillie un produit anti-oïdium.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et la protection doit surtout être assurée, si les conditions climatiques sont favorables au champignon, au début de la floraison, à la fin de la floraison et à l'apparition des premiers fruits rougissant

On utilisera l'un des produits suivants :

DICHLOFLUAMIDE : 1 Kg de M.A/Ha - limite d'emploi : 7 jours avant la récolte

PHALTANE : 2 Kg de M.A/Ha

THIRAME : 3 Kg 2 de M.A/Ha

CAPTAFOL : 2 Kg de M.A/Ha

CAPTANE : 2 Kg de M.A/Ha

L'Inspecteur — P. COUTURIER

Le Contrôleur — G. CONCÉ

9

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX